

Publié par : marie-ange.torres
Date de dépôt : 19/03/2026
Date de retrait : Non défini

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

d’une demande d’autorisation de construire, d’aménager
ou de modifier un établissement recevant du public (ERP) assortie ou non
d’une demande d’approbation d’un Agenda d’accessibilité programmée (Ad’ap)

Cadre réservé à la mairie

Le projet **Travaux de mise en conformité aux règles d'accessibilité et modifications des accès en façades.**

Sur un terrain situé à : **Avenue Paul Vaillant Couturier 13110 PORT DE BOUC** ayant fait l’objet d’une demande enregistrée sous le n° **AT 013 077 26 00002**,

Le cas échéant n° de la demande effectuée au titre du code de l’urbanisme (décrit dans le code de l’urbanisme aux articles A423-1 et suivants).....

déposée à la mairie le :

18/03/2026

par : **Pharmacie du Tassy,**

Domicilié(e) : **Avenue Paul Vaillant Couturier 13110 PORT DE BOUC**

Cachet de la mairie



Le projet est autorisé à défaut de réponse dans un délais de quatre mois sous réserve des dispositions exposées ci-dessus.

Délais et voies de recours

Délais et voies de recours : Le délai de recours devant le tribunal administratif compétent est de deux mois à compter de la décision autorisant ou refusant l’autorisation ou, en cas de décision tacite, à compter de la date à laquelle la décision aurait dû être notifiée (dès lors que le dossier avait été complété)